

N/REF : 10/10/2025 15H02 C:000003 I:80132
V/REF : AC/C30098
V/Email reçu le Vendredi 10/10/2025 a 15H02

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. HLP
IMMEUBLE : HAUTS LEPENANT - HLP
6/8, ALLEE DES AULNES
SQ.DES MARRONNIERS/RUE GOUPIL
35290 GAEL

Rennes, le 17 Octobre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : ALLEE 9 MARRONNIERS - MME DEROO 07 81 58 49 05
LOGEMENT N° 107041, PORTE N°11, 1° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : BRUIT DE GOUTTE A GOUTTE AU NIVEAU DU RÉSERVOIR CHASSE D'EAU

Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 15/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : BRUIT PROVENANT D'UNE DÉFAILLANCE AU NIVEAU DU FLOTTEUR QUI
N'ARRÊTAIT PAS L'EAU
FOURNITURE ET POSE DU FLOTTEUR
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 15/10/25 a 15H40 M. E ROCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL071-Rempl.Ens.mécanismene chasse Wc	1	75,00	75,00
	TOTAL H.T.			75,00
	T.V.A. a 10,00%			7,50
	TOTAL T.T.C.En EURO			82,50

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.